

## Acticor Biotech annonce que le jugement du Tribunal a été mis en délibéré au 2 janvier 2025

**Paris, France, le 19 décembre 2024 – 18h00 CET** - ACTICOR BIOTECH (FR00140050J5 - ALACT), société de biopharmaceutique au stade clinique spécialisée dans le développement de médicaments innovants pour le traitement des urgences cardiovasculaires et notamment les maladies thrombotiques aiguës, annonce aujourd'hui que le Tribunal de Commerce de Paris a examiné, ce jour, la demande de conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire.

Le jugement a été mis en délibéré au 2 janvier 2025, date à laquelle le tribunal rendra donc sa décision. Un nouveau communiqué sera publié à cette occasion. Dans cette attente, Acticor Biotech reste en redressement judiciaire.

Compte tenu de ce jugement, il n'y aura pas de reprise de la cotation des actions Acticor Biotech.

### À propos d'ACTICOR BIOTECH

ACTICOR BIOTECH, entreprise biopharmaceutique au stade clinique, fondée en 2013 à partir des travaux de l'INSERM, développe le glenzocimab, un fragment d'anticorps monoclonal humanisé (fab) ciblant le récepteur plaquettaire GPVI pour le traitement des urgences cardiovasculaires et des maladies thrombotiques aiguës.

La principale indication clinique évaluée est l'accident vasculaire cérébral (AVC) ischémique aigu, en raison du besoin important de traitements plus sûrs, en particulier ceux qui n'augmentent pas les risques de saignement, et de son incidence élevée. Dans trois essais cliniques internationaux incluant plus de 600 patients présentant un AVC, aucun impact significatif sur l'amélioration neurologique (score mRS à 3 mois) n'a été démontré, à l'exception d'une sous-population de patients présentant des hémorragies intracérébrales où la mortalité a été significativement réduite par 3 ( $p=0,035$ ) (Mazighi et al. 2024).

Une étude clinique de phase 2 sur la phase aiguë de l'infarctus du myocarde (STEMI), LIBERATE est en cours de recrutement dans le cadre d'un partenariat académique avec l'Université de Birmingham (Royaume-Uni). Cette étude vise à démontrer l'efficacité du glenzocimab dans la réduction de la taille de l'infarctus du myocarde, un facteur critique pour la fonction cardiaque à long terme.

Au total, plus de 800 sujets ont été inclus dans les essais cliniques, dont plus de 400 ont été exposés au glenzocimab sans problème de sécurité.

L'utilisation du glenzocimab dans les maladies thrombotiques est couverte par 3 familles de brevets, avec une date d'expiration en 2036 pour la première famille. ACTICOR BIOTECH possède également le droit de développer un biomarqueur chez les patients atteints d'AVC.

Acticor Biotech est soutenue par un panel d'investisseurs européens et internationaux (Mediolanum farmaceutici, Karista, Go Capital, Newton Biocapital, CMS Medical Venture Investment (HK) Limited, A&B (HK) Limited, Anaxago, et la fondation Armesa) et est cotée sur Euronext Growth Paris depuis novembre 2021 (ISIN : FR00140050J5 – ALACT).

Pour plus d'informations, visiter : [www.acticor-biotech.com](http://www.acticor-biotech.com)

## Contacts

---

### **ACTICOR BIOTECH**

Gilles AVENARD, MD

Directeur Général et fondateur

[gilles.avenard@acticor-biotech.com](mailto:gilles.avenard@acticor-biotech.com)

Sophie BINAY, PhD

Directeur Général Délégué et Directeur Scientifique

[Sophie.binay@acticor-biotech.com](mailto:Sophie.binay@acticor-biotech.com)

### **NewCap**

Mathilde BOHIN

Relations Investisseurs

[acticor@newcap.eu](mailto:acticor@newcap.eu)

T. : +33 (0)1 44 71 94 95

### **NewCap**

Arthur ROUILLÉ

Relations Médias

[acticor@newcap.eu](mailto:acticor@newcap.eu)

T. : +33 (0)1 44 71 00 15

## Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Acticor Biotech et à ses activités. Acticor Biotech estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans le Document d'Enregistrement Universel tel que déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 9 juillet 2024, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Acticor Biotech est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Acticor Biotech ou qu'Acticor Biotech ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Acticor Biotech diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.